

Commune de Ruffey-sur-Seille

date de dépôt : 24 mars 2015

demandeur : Monsieur et Madame BUCLET
Valéry

pour : construction d'une maison individuelle
adresse terrain : lieu-dit BARD, à Ruffey-sur-
Seille (39140)

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de la commune de Ruffey-sur-Seille

Le maire de Ruffey-sur-Seille,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 24 mars 2015 par Monsieur et Madame BUCLET Valéry demeurant 182 Chemin des Madeleines, Saint-Didier (39570);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une maison individuelle ;
- sur un terrain situé lieu-dit BARD, à Ruffey-sur-Seille (39140) ;
- pour une surface de plancher créée de 112 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2014-1661 du 29 décembre 2014 portant à 3 ans la validité de l'autorisation ;

Vu la non opposition à la déclaration préalable n° 471 15 K 0011 déposée le 19/05/2015 pour division foncière ;

Vu les pièces fournies en date du 20 juin 2015 ;

Vu le Plan d'Occupation des Sols de la commune de RUFFEY-SUR-SEILLE approuvé le 25 février 2002, modifié les 16 décembre 2005 et 18 mars 2011, révision simplifiée du 31 mars 2006, et mis en révision le 10 mai 2011 (zone UB) ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est **ACCORDE** sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

Equipements : le pétitionnaire réalisera à ses frais, sous le contrôle des services techniques compétents, les branchements et raccordements aux réseaux publics.

A Ruffey sur Seille, le 25 juin 2015

le Maire,

PETIT Evelyne

